



Bulletin d'information

édition spéciale COVID-19 n°2

07 mai 2020

Les masques et équipements

La région Occitanie, le département de l'Aude, Carcassonne Agglo ont passé une commande groupée de masques alternatifs, lavables et réutilisables, à laquelle s'est associée la commune de Rustiques. Dès réception complète de cette livraison chaque habitant disposera gratuitement d'un masque de ce type. La Mairie participe financièrement à cet achat.

Certaines personnes du village ont confectionné quelques masques alternatifs, et en ont fait don à la Mairie : elles en sont remerciées. Ils sont disponibles sur demande (quantité limitée).

La commune dispose d'un petit stock de masques chirurgicaux, car ils sont livrés en quantité limitée. Un masque de ce type est distribué à partir de ce jour aux personnes de plus de 70 ans. Ils pourront l'utiliser pour un rendez-vous médical, se rendre à la pharmacie ou faire des courses. Le personnel communal au contact direct du public, secrétariat et personnel des écoles en seront équipés.

Depuis peu, des masques sont disponibles dans plusieurs points de vente à proximité.

Dès le mois de mars la commune a appréhendé certains problèmes, comme la fourniture de gel hydroalcoolique, de produits nettoyants et désinfectants, de visières pour les employés de l'école, et de rideaux en plexiglas pour l'accueil à la mairie. C'est nécessaire et représente un coût financier.

L'école

Elle reprendra pour les élèves scolarisés sur Rustiques le mardi 12 mai. Le lundi 11 mai est consacré à une pré-rentrée des enseignants et du personnel encadrant. Cette rentrée est faite sur la base du volontariat, les parents ont le choix entre mettre leur enfant à l'école ou choisir l'enseignement à distance.

Depuis deux semaines, élus, enseignants, personnel communal, travaillent pour que cette rentrée exceptionnelle soit faite avec des garanties pour les enfants et les adultes, en appliquant les mesures préconisées dans le protocole sanitaire adressé par l'Inspection Académique. C'est une lourde responsabilité. L'école communale disposant de plusieurs entrées, par ses locaux spacieux, ses effectifs élèves, grâce aux enseignants et au personnel communal dévoués, peut réussir cette rentrée.

Le personnel communal

Les agents communaux ont repris à temps plein depuis lundi 4 mai.

Le secrétariat de Mairie qui pendant ces deux mois de confinement a toujours fonctionné, retrouve son horaire hebdomadaire normal :

Lundi : 8h00-12h00/13h00-17h00

Mardi : 8h00-12h00/13h00-19h00

Jeu. : 8h00-12h00/13h00-16h00 (sur rendez-vous)

Vendredi : 8h00-12h00

Les travaux en cours

Il s'agit d'abord de donner au village l'aspect auquel nous tenons tous : désherber, entretenir les espaces verts, nettoyer le village. Les employés du service technique s'y emploient déjà.

De nombreux chantiers prévus sont retardés : la rénovation du foyer, la deuxième tranche de la rénovation des rues du village ancien. Il reste aussi à terminer de réparer les dégâts des inondations d'octobre 2018.

Déchets verts et encombrants

Mardi 5 mai deux camions d'encombrants de particuliers ont pu être évacués. Le service pourra reprendre après le 11 mai lorsque la déchetterie de Trèbes acceptera tous les types d'encombrants.

L'installation du Conseil Municipal

L'Association des Maires de France souhaite qu'elle ait lieu avant l'été. L'équipe municipale élue le dimanche 15 mars, attend ce moment pour aller de l'avant et agir, conformément aux engagements pris par chacune et chacun.

L'ouverture des lieux publics

En attendant les décisions gouvernementales qui seront prises à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin, la maison du parc, la bibliothèque, le foyer municipal et l'aire de jeux restent fermées.

Cérémonie du 8 mai

Elle n'est pas ouverte au public : un comité restreint composé de cinq personnes est autorisé à y participer. La cérémonie qui débutera à 11 heures à la stèle du Bataillon Minervois sera filmée et visible sur la page Facebook du village.

Pour être informés

Le site internet de la commune : www.rustiques.fr

La page Facebook du village : <https://www.facebook.com/villagederustiques/>

Le panneau électronique du village (à côté de la mairie)

Le blog du correspondant de presse : <http://blog-rustiques.blogspot.com/>

Vous pouvez aussi téléphoner à la mairie : 09.63.64.09.07 ou communiquer par mail à : commune-de-rustiques@orange.fr

Le 11 mai nous n'allons pas retrouver les libertés qui étaient les nôtres avant le mois de mars. Nous devons respecter les gestes barrières, être à distance les uns des autres. Porter un masque dans les espaces publics est recommandé, et sera obligatoire dans certains lieux.

Au village le confinement a été bien respecté. Cette épreuve n'a pas été facile. Chacune, chacun d'entre nous par son comportement va être acteur de la réussite du déconfinement. Nous devons être tous à la hauteur des enjeux pour franchir les obstacles.